



A.F.T.Namur-Luxembourg
Rue de la Luzerne, 3 Bte 1
5100 JAMBES
Tél.:081/61.24.79
Fax: 081/61.44.03

Jambes, le 3 février 2007

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL "AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG" QUI S'EST TENUE A JEMELLE, LE 03.02.2007

Le Comité Régional est représenté par:

Messieurs Joseph BURON, Jacques CARRIER, Omer DUTERME, Patrick SACRE, Jean-François KESSLER et Madame Léa MESTACH.

Le secrétaire Monsieur Maurice DANTINNE était également présent.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents ou représentés :

Tennis de la Citadelle, RTC Esma, TCJArtonaise, TC Bouillon, TC Virton, TC Neufchateau, TCSG Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Houyet, TC Solvay, TC Florenville, TC Complexe Moustier, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Godinne, TC La Bruyère, TC Waltzing, TC La Closière, TSq. Gembloutois, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Fosses la Ville, TC Paliseul, TC Géronsart, TC Malonne, TC Libramont, TC Saint-Mard, CT La Roche, G.R Corporatif, TC Fontenalle, TC Bois de Villers, TC La Carrière, TC Namêche, Barvaux TC, TC Somme-Leuze, TC Saint-Hubert, TC Garisart-Sud-Luxembourg, TC Bertrix, TC Haillet, TC Beauraing, Spy TC, TC La Godale, TC du Châtelet, TC des Grottes, TC La Brûlotte, TC Lavacherie, TC Temploux, TC Jemelle, TC Houffalize, TC Gedinne, TC Winenne, Tennis Indoors Mettet, TC Val d'Attert, TC L'Orée du Bois, TC des Lorrains, TC Perwez, TC St-Fiacre, TC Saint-Gérard.

Soit 260 voix sur 349 (74,4 %) pour 59 clubs présents ou représentés sur 90 (65,5%)

2. Allocution du Président :

Le Président Joseph BURON ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à tous les clubs.

3. et 4. Rapport du Secrétaire régional et du trésorier :

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs de la Région Namur-Luxembourg,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Bienvenue dans les installations d'hiver du Tennis Club de Jemelle, pour assister à l'Assemblée Générale statutaire de la Région Namur-Luxembourg.

En ce début d'année 2007, et bien que le mois de janvier soit dépassé de quelques jours, je voudrais, au nom du Comité régional, vous présenter les voeux les meilleurs, pour vous, pour vos familles et pour vos clubs.

Mon propos n'est pas de m'étendre sur les résultats sportifs de la région, de l'AFT ou de la FRBT. Notre ASBL met simplement en place les moyens adéquats pour la progression du tennis et le tennis des jeunes en particulier.

Le rapport que je vais vous présenter aura comme points principaux : le comité régional et son action en 2006, les interclubs, les tournois 2006 et les finances.

a. Le Comité Régional :

Vous connaissez la situation. Par la force des choses, notre Président J. Buron, est forcé de jouer quelque peu en retrait. Mais il est toujours là et il se bat avec beaucoup de courage. Le 21 juillet, une lumière s'est éteinte. Daniel Schreiber nous a quittés. Le vide est grand. Le Comité a réagi et a pris les mesures structurelles pour le bon fonctionnement de la région. Omer a rempli la tâche de Vice Président et j'ai repris, momentanément et dans la continuité, la tâche de secrétaire régional. C'est donc à ce titre que je vous parle.

- Le comité s'est réuni 8 fois. Il a introduit des propositions de modifications aux règlements interclubs AFT. Tout d'abord, celle de ramener les doubles à un point en interclubs jeunes. Elle n'a pas été acceptée lors d'un vote région contre région. Pour éviter encore pareille mésaventure, le comité proposera pour l'AG de l'AFT la motion suivante : « Toute proposition de modification émanant d'une région doit faire l'objet d'un vote à bulletin secret ». La proposition sur les doubles en jeunes sera de nouveau présentée pour le 15 août. La région du Brabant nous appuiera.
- Par contre, la proposition d'éliminer les jeunes dans le calcul du nombre d'arbitres d'un club a été acceptée.
- Quant au secrétariat, ce que je peux en dire, c'est qu'il a été plus que performant. La tâche accomplie par Madame Dos Santos a été remarquable car il est à noter que le travail, malgré l'informatisation, ne cesse d'augmenter. Les corrections d'erreurs dues aux programmes informatiques ou par les petites maladroites des clubs prennent énormément de temps. Cela demande une politique de proximité et une disponibilité permanente.
- Il y a donc restructuration. Madame Dos Santos travaillera à mi-temps et le C.R a engagé F. Lambotte à 3/4 temps. Cette restructuration supprimera les aides extérieures, diminuera, voire supprimera une grande partie de mon temps de travail. Elle assurera la pérennité des tâches administratives.
- Le site internet a été rénové. Les visites sont très nombreuses et montrent combien les affiliés s'en servent comme outil d'information. Pour cette année 2007, il sera étoffé par d'autres rubriques d'intérêt général.

b. Bilan des interclubs 2006 :

- L'informatisation des interclubs est plus que satisfaisante. 95 % des clubs y souscrivent. Pour 2007, nous espérons que les petits manquements constatés ne seront plus qu'un mauvais souvenir. A ce propos E. Poot Baudier et J. Leemans sont toujours à votre disposition pour vous sortir d'embarras.
- Le nombre d'équipes est resté plus ou moins stable. Une augmentation de 41 équipes. 1792 en 2006 pour 1751 en 2005. Notons malgré tout, un effritement du nombre de membres. 15.279 au lieu de 15.449. Espérons que les 170 membres seront regagnés cette année.
- L'organisation du calendrier avec un bye systématique dans la catégorie Messieurs s'est montrée satisfaisante.
- **Le sondage interclubs n'a pas permis de tirer de grande leçon pour envisager des changements en interclubs « messieurs ». Voici ce qu'en a conclu le C.R : « Le sondage opéré dans les clubs auprès de joueurs participant aux interclubs « messieurs » est en faveur d'un statut quo avec malgré tout un intérêt marqué pour ramener l'interclubs à 5 journées. Le sondage internet auprès de joueurs ne participant probablement plus aux interclubs prône un statu quo pour les 7 journées, mais donne des résultats probants pour un changement de la longueur de la journée ».**
- Le nombre de forfaits enregistrés témoigne du malaise existant dans les clubs quant à la manière de faire face aux défections de nombreux joueurs de moins en moins motivés.
- Les interclubs d'hiver ne cessent de faire le plein. 118 équipes se sont inscrites cette année. Pour rappel, il n'y avait qu'une vingtaine d'équipes début des années 90. L'organisation devient de plus en plus lourde et il ne sera plus possible, l'an prochain, d'accepter une quelconque augmentation.

Pour ce qui est des interclubs 2007, je laisse le soin au président de la Commission Sportive de vous en présenter les grandes lignes.

c. Bilan des tournois 2006

La participation aux tournois reste inchangée et les résultats escomptés avec le critérium se sont avérés corrects. Cette année le logiciel tournoi sera mis en place. Il y a encore quelques grincements mais tout rentrera bientôt dans l'ordre. Nos formateurs sont aussi à votre disposition pour vous aider à faire vos premiers pas. Des formations pour les J.A sont organisées et vous trouverez tous les renseignements dans un document qui vous a été remis aujourd'hui.

d. Les finances 2006

Deux présentations des comptes vous sont proposées :

- a. la présentation légale qui sera déposée aux greffes du tribunal de commerce.
- b. une présentation plus didactique qui peut aider à mieux comprendre le pourquoi des choses.

Résultats 2006

Le boni de 8.704 € est essentiellement dû aux amendes.

Voici, pour mémoire, le résumé de ces amendes :

- En interclubs 7 969 € (principalement des forfaits)
- En tournois : 450 €
- Manque d'arbitres : 775 €
- Retard de paiement : 169 €
- Arbitrage des finales : 1236 €
- Redistribution : - 1575 €

Budget 2006

- Vers l'Avenir n'intervient plus dans le financement de la brochure annuelle. Le poste « impression des règlements » est donc en augmentation.
- Le poste « sponsors » est encore indéterminé. Des confirmations ou infirmations nous parviendront seulement fin de ce mois.
- L'AFT (Direction sportive) prend en charge les entraînements régionaux. Les postes sont donc ramenés à zéro.
- Le tournoi transfrontalier sera organisé par notre ASBL. Le poste des dépenses est donc, cette année, très conséquent.

Je vous remercie de m'avoir écouté mais je voudrais encore vous dire quelques mots à propos de quelqu'un qui siège probablement pour la dernière fois à la table du Comité Régional. Vous devinez aisément qu'il s'agit de Monsieur Omer DUTERME.

Au nom du comité régional et en votre nom, qu'il me soit permis de le remercier pour tout le travail qu'il a accompli ces dernières années.

Omer je le connais depuis près de 20 ans. Homme bien sympathique, serviable à souhait, il ne laisse personne indifférent. Attention, parfois, sa personnalité change. Il est bourru et totalement intransigeant, mais, croyez bien, cela ne dure pas bien longtemps. C'était la 2^{ème} facette de sa personnalité. Rassurez-vous, il n'en a pas d'autre si ce n'est sa grande facilité à démystifier, par l'humour, certaines situations parfois embarrassantes.

Omer, c'est le monument de la région Namur-LUXEMBOURG.

Tout le monde le connaît. J'espère que les présidents de régions, de clubs, des secrétaires de clubs qu'il a connus garderont de lui un magnifique souvenir.

Maintenant, il a décidé de se retirer et nous respectons sa décision et personnellement, je suis fier d'avoir pu dire ces quelques mots et surtout d'avoir pu travailler avec lui.

Qu'il accepte ces petits souvenirs offerts par la région.

Maurice DANTINNE
Secrétaire régional

Intervention de Omer DUTERME :

Le programme est très chargé, aussi je ne vous retiendrai que très peu de temps.

Je veux simplement vous dire merci pour m'avoir supporté durant ces nombreuses années. Je vous remercie surtout pour toute l'amitié que vous m'avez témoignée pendant tout ce temps.

En songeant à ce que je pourrais bien vous dire aujourd'hui, j'ai, tout à fait par hasard, lu un article de Jean-Marie Leblanc, patron du tour de France, qui vient de tourner la page et de passer la main. Voici ce qu'il disait : « Quand je vois le nombre de cadres, de chefs d'entreprise, remerciés à 50 ans parce qu'ils ne sont plus rentables, je me dis que j'ai eu de la chance de ne jamais avoir été poussé vers la sortie en fonction de mon âge. C'est d'ailleurs pour cette raison que j'arrête. Il ne faut pas à tout prix vouloir durer : cela prive des gens de valeur, plus jeunes, de pouvoir s'exprimer et cela conduit à une situation que j'ai toujours détestée, de vouloir aller le plus loin possible. »

Tel est vraiment mon avis et, me jugeant trop peu rentable, ne pouvant plus satisfaire vraiment aux obligations qui incombent à un membre du Comité Régional, il est temps de tourner la page et de passer la main.

C'est bien la raison qui m'a poussé à ne plus poser ma candidature. Place aux jeunes, place à ceux qui postulent un mandat d'administrateur pour se mettre au service de notre région Namur-Luxembourg. Mon souhait le plus cher est qu'ils assument les responsabilités et obligations auxquelles ils s'engagent.

Je souhaite donc être, aujourd'hui, remplacé avantageusement et espère que le nouveau comité formera un bloc uni et très actif au bon fonctionnement de la région.

Je ne voudrais cependant pas vous quitter sans remercier de tout cœur deux personnes, des personnages, qui sont depuis longtemps déjà, des piliers de la région.

Merci à Maurice qui a accepté le poste combien ingrat et astreignant de trésorier et, depuis quelques mois, celui de Secrétaire Régional.

Merci à Lucia, qui m'a si bien secondé pendant les nombreuses années passées ensemble et qui est toujours merveilleusement à votre service. Ils méritent tous nos applaudissements.

Je forme des vœux pour que, grâce au dévouement des responsables de tous nos clubs, le tennis de notre région ne cesse de progresser. Je souhaite une merveilleuse année à tous les clubs et à tous les tennismen de notre Namur-Luxembourg.

Omer DUTERME

5. Rapport des vérificateurs aux comptes - exercice 2006 :

Mesdames, Messieurs,

Nous soussignés Pierre CREVITS et Etienne POOT BAUDIER, avons procédé, en date du 11 janvier 2007, à l'examen des comptes de l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg pour l'année 2006. Nous avons l'honneur de vous faire rapport de la mission de contrôle qui nous a été confiée.

Déjà l'an dernier, l'a.s.b.l. Tennis Région Namur-Luxembourg avait mis sa comptabilité en conformité avec la nouvelle loi sur les a.s.b.l., avec un an d'avance sur l'obligation légale. Basée sur l'enregistrement des mouvements de liquidités, les nouveaux comptes dressent un état des dépenses et des recettes selon une nomenclature spécifique, complété par un état du patrimoine. Le tout sera déposé au greffe du tribunal de commerce de Namur.

Les principaux postes des recettes et des dépenses ont été plus spécialement vérifiés. Les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes. Les écritures concernant l'exercice 2006 ont fait l'objet d'un contrôle par sondage, qui a révélé une conformité avec les pièces comptables. Toutes les dépenses sont appuyées par des pièces justificatives probantes. Au niveau des comptes de recettes, les rentrées diverses sont enregistrées sur la base de documents internes qui justifient les dépôts bancaires.

Le résultat de l'année correspond à un bénéfice de 8 704 euros.

Nous tenons à préciser qu'au cours de notre mission, il a été répondu de manière précise et totalement satisfaisante à toutes les questions que nous avons jugé utile de poser.

Nous proposons dès lors de donner décharge aux administrateurs pour les comptes de l'année 2006.

P. CREVITS

E. POOT BAUDIER

6. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité Régional pour la gestion de l'exercice 2006.

7. Approbation du budget 2007

L'Assemblée approuve sans réserve le budget proposé.

8. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2007 :

L'Assemblée unanime demande à Etienne POOT BAUDIER (TC La Bruyère) de poursuivre sa mission. Pierre CREVITS ayant été élu membre du comité régional, l'assemblée a désigné pour le remplacer, Messieurs Robert GERARD (TC Jemelle) et Michel DUCHATEAU (TC Hastière).

9. Rapport des Commissions :

A. Commission sportive :

Voici les grandes lignes du rapport de la commission, développées par Thierry MAROT lors de l'assemblée :

- la commission s'est réunie 2 fois en 2006 ;
- son travail a consisté principalement à la mise en concordance des catégories tournois et divisions interclubs en fonction des nouveaux indices de valeur des classements ;
- suite à l'essai en 2006 de l'introduction d'un « Bye » lors de l'interclubs Messieurs, il a été décidé de poursuivre dans ce sens en 2007 ;
- elle attire l'attention des clubs sur 2 nouveautés :
 - en division I Messieurs et Dames, l'obligation de référencier les joueurs (ses) de base des équipes,
 - une tentative de désengorgement des journées accueillant simultanément le 1^{er} tour en Messieurs 35 avec l'interséries Dames par une autre programmation des 1ers tours en interséries Dames ;
- la commission rassure les clubs sur le nouveau logiciel tournoi : celui-ci est opérationnel même si des améliorations peuvent encore y être apportées. Les inscriptions via tournoi.org sont à promouvoir le plus possible ;
- la commission rappelle également à tous les clubs la mise en place de la législation sur le tabac depuis le 1^{er} janvier de cette année.

Thierry MAROT

B. Commission de l'arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

En 2006, la commission d'arbitrage s'est réunie à 3 reprises suivant les impératifs liés à ses compétences et le 25 mars, 40 officiels étaient réunis à Marche pour une remise à niveau.

Les principales missions qui nous incombent sont :

- L'agrément des nouveaux terrains et la conformité de l'éclairage ;
- L'information dans des délais raisonnables des officiels du calendrier des tournois ;
- L'organisation des formations pour assurer la pérennité des officiels ; (25 lauréats en 2006)
- Assurer le juge- arbitrage des rencontres d'interclubs inter- régions dès les $\frac{1}{4}$ de finales ;
- Le contrôle des tableaux de tournois et l'information aux auteurs des manquements constatés ;
- La vérification du respect en matière d'arbitrage de tous les tournois officiels ;
- La comptabilisation des arbitrages de chaque officiel pour la tenue annuelle du fichier ;
- Proposer à la FRBT des officiels régionaux pour une promotion au niveau national :
(Aude Colson, Sarah Bouraga de Géronsart et Benoît Gérard de La Bruyère sont nos nouveaux arbitres nationaux. Nous les félicitons et leurs souhaitons beaucoup de rencontres intéressantes.

Mesdames, Messieurs,

Sur le terrain, nous le constatons chaque année, malgré la volonté de la commission et du CR, pour diverses raisons les résultats escomptés au sujet de l'arbitrage de nos finales demeurent préoccupants pour certains clubs.

Cette situation n'est pas la panacée de notre région, même si chaque région tente à sa manière d'apporter des solutions, les résultats demeurent mitigés.

Plusieurs raisons motivent ce constat :

- le manque de vocation, de motivation ;
- l'aspect financier ;
- les disponibilités ;
- le manque de reconnaissance ;
- le nombre croissant de tournois et la multiplication des catégories proposées.

Soyons réalistes et reconnaissons simplement que, si l'aspect sportif a évolué très fortement dans notre discipline sportive, les officiels ne reçoivent quant à eux, que bien peu de soutien de la part de nos instances fédérales. L'arbitrage est et reste le parent pauvre quel que soit le niveau de nos compétitions.

La région Namur- Luxembourg tente avec ses moyens et le respect de la réglementation nationale d'améliorer les choses. Certains y voient des dépenses inutiles, d'autres préfèrent laisser se disputer leurs finales sans arbitre invoquant l'incapacité, la jeunesse, la partialité de l'officiel.

Toutes les excuses sont bonnes pour tenter d'affaiblir notre corporation.

Seul reproche dont nous assumons une partie des responsabilités, c'est le manque d'engagement de la part de certains arbitres. Mais tant que la réglementation en la matière restera stérile nous ne pourrons que nous incliner.

Sachez pourtant que de notre côté, nous tentons d'inculquer à nos officiels les meilleurs conseils, encouragements, pour aider efficacement chaque organisateur de tournoi.

Nous sommes aussi à l'écoute des clubs, de leurs suggestions, propositions.

Nous accordons l'attention voulue et tentons d'apporter les solutions.

Ainsi, la proposition qui émane du club de Garisart Sud Luxembourg sera proposée à vos suffrages tout à l'heure.

QUELLES PERSPECTIVES POUR L' ARBITRAGE DES FINALES EN 2007 ?
--

Aujourd'hui, 3 propositions sont à l'ordre du jour.

Dans l'ordre chronologique du temps,

Première proposition :

C'est la solution du statu quo réitérée par la CA.

Je rappelle tout de même que la proposition émise par Garisart rejoint à plusieurs égards le système en vigueur actuellement. Cependant, nous n'imaginons pas, à ce jour, contraindre un officiel à se rendre dans tel ou tel club si celui-ci refuse et ce, quel que soit le motif invoqué.

A l'heure actuelle, ni la commission d'arbitrage nationale, ni l'association francophone n'envisage de sanctionner un officiel qui ne sollicite pas, n'officie pas tel ou tel tournoi.

La seule sanction applicable aujourd'hui est la perte de son grade après 2 années en stand bye.

Deuxième proposition :

C'est la proposition qui émane du club du TC Garisart sud Luxembourg. Chaque club a reçu copie et je vous en rappelle le contenu :

« LA DESIGNATION DES ARBITRES EST DU SEUL RESSORT DE LA CA. ELLE DESIGNNE ET CONVOQUE LES ARBITRES EN FONCTION DU DOCUMENT QUI SERA REMIS PAR CHAQUE CLUB SPECIFIANT LES HORAIRES DE SES FINALES.

LE CLUB RETRIBUE 10 € PAR RENCONTRE A L' ARBITRE + UNE BOISSON ET UN SANDWICH. LE CLUB NE POURRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE L' ABSENCE D' UN ARBITRE ».

Nous attribuerons le numéro 2 à cette proposition et nous demanderons à son auteur (après ce rapport) de rappeler les principales raisons qui ont suscité cette initiative.

Troisième proposition :

Celle-ci est avancée par le comité régional.

Elle reprend les principes existants suivants :

- Chaque finale de simple doit- être arbitrée et rétribuée 10 € ;
- Les finales des tableaux 12 mètres ne sont pas pris en considération ;
- La CA informe tous ses officiels via son site, par emails ou courrier des tournois organisés en 3 phases calendrier :
 - en mai pour les tournois organisés en mai et juin ;
 - en juin pour les tournois organisés en juillet ;
 - en juillet pour les tournois organisés en août et septembre.

Amendement :

Chaque tableau ouvert en simple annonce une finale à arbitrer.

La feuille de redevance comptabilisera autant de fois 10€ suivant le nombre de tableaux ouverts.

Le montant versé à la région sera remboursé au club après contrôle des cartes des matches réellement arbitrés.

Le montant récolté pour les finales non arbitrées (les amendes) sera redistribué équitablement à chaque club au prorata du nombre de finales dirigées par des arbitres officiels.

Cette redistribution se fera via l'extrait de compte envoyé au club en fin d'année.

Il va de soi que chaque acteur doit jouer le jeu pour réussir le projet.

La feuille récapitulative des finales ainsi que les cartes de matches devront être rentrées au secrétariat de la CA et non plus au secrétariat régional et ce, dans les 8 jours ouvrables.

Avant de clôturer ce rapport, quelques remarques importantes pour 2007 :

La CA donnera des sessions d'information au sujet du dernier programme tournois.
Probablement, une dans le sud, une au centre et une dans le namurois.
Celles-ci seront dispensées fin mars ou début avril.

Documents d'arbitrage :

Comme annoncé précédemment, la feuille récapitulative ainsi que les cartes de matches arbitrés seront adressées au secrétariat de la CA et non plus au secrétariat régional.

Des enveloppes pré-imprimées seront remises à chaque club lors de notre AG d'avril.

Elles comporteront les mentions suivantes :

Matricule - club - date du tournoi - n° du tournoi - adresse du secrétariat de la CA.

Ces enveloppes seront affranchies par le club.

Nous vous souhaitons une saison 2007 pleinement réussie et beaucoup de plaisir.

Pour la CA N-L
Le secrétaire,
Jacques CARRIER

10. Rapport du Coordinateur sportif régional :

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Je ne serai pas bien long, juste le temps de vous expliquer mon rôle dans notre grande région tennistique Namur/Luxembourg.

Cependant avant ces quelques explications je tiens d'abord à remercier toutes les personnes qui m'ont fait confiance en me désignant et qui m'ont aidé dans les premiers moments de ma mission. Merci donc au comité régional et tout particulièrement à Patrick Sacré pour sa collaboration et à Lucia Dos Santos pour sa précision et sa rapidité dans ses informations. Merci de me permettre de vivre ma passion et de la faire partager aux enfants dans d'aussi bonnes conditions. En espérant sincèrement que le travail que j'effectue convient à vos attentes.

Sachez que je suis à votre entière disposition pour vous aider à mener à bon port votre navire, notre navire, qu'est la région.

Remerciements étant fait, vous devez savoir que le poste que j'occupe depuis le mois de septembre de l'année dernière est un tout nouveau poste appelé « coordinateur et entraîneur fédéral full-time ». La volonté de la direction sportive et de la fédération était d'avoir une personne neutre, c'est-à-dire ne travaillant plus pour un club, pour remplir ce rôle afin de respecter au mieux leur philosophie qui se veut intègre et juste envers tous les clubs. Tout cela dans l'objectif d'augmenter encore la qualité de formation des joueurs, la détection et donc le niveau de jeu en général.

Pour être précis et clair en ce qui concerne mes missions, je peux vous les présenter en utilisant l'image de 3 casquettes :

1. Casquette entraîneur:

J'entraîne au centre ligue à Mons le mercredi et le samedi et en région les autres jours de la semaine les enfants bénéficiant d'une sélection fédérale.

Je suis responsable des entraîneurs qui prennent en charge les autres enfants sélectionnés en leur donnant des informations technico-tactiques, des informations sur les différents tournois.

J'assure la coordination entre les entraînements au centre à Mons et les entraînements en région, afin que les corrections techniques soient plus rapides, plus efficace en essayant que tous les enseignants travaillent dans le même sens. Je profite de l'occasion pour remercier les professeurs qui ont accepté de m'aider cette année et les félicite pour le travail accompli jusqu'ici. Merci donc à Karim Pont de Gembloux, Grégory Camus de Géronsart, Patrick Sacré de Marche, Francine Theisman, Daniel Greco et Christian Van herck de Garisart, Anne Van loo et Alexandre Eischen de La Cova.

Merci également aux clubs qui ont mis à disposition leurs terrains pour les entraînements.

Avec ma casquette d'entraîneur, j'encadre les enfants sélectionnés dans les différents tournois nationaux comme la coupe de Borman régionale et nationale, les masters, le tournoi d'Argayon, de St-Trond et bien d'autres tournois encore.

En ce qui concerne les sélections, il y a cette année 10 joueurs repris dans la structure AFT, c'est à dire qu'ils s'entraînent à Mons le mercredi et samedi en plus de leurs entraînements dans les clubs de notre région. Ces joueurs sont :

Azzola François de Gembloux
 Danthine Baptiste de Ciney
 Scholsen Hélène de Garisart
 Kerf Déborah de Garisart
 Frère Juliette de Gembloux

Jacquemart Mattéo de Gembloux
 Delsaux Arnaud de Gembloux
 Daxhelet Caroline de La Cova
 Tzicas Charles de Gembloux
 Guyot Valentin de Géronsart

24 autres joueurs sont repris dans une structure d'entraînements régionaux.

J'assure également l'encadrement de ces joueurs dans différents tournois internationaux. Nous nous rendrons par exemple avec Caroline Daxhelet de La Cova jeudi prochain jusque dimanche à Cattenom en France et nous serons du 19 au 25 février avec Déborah Kerf de Garisart à Auray, un des plus grands tournois en Europe pour les jeunes talents. Il y aura encore bien d'autres voyages dans les prochains mois.

2. Casquette coordinateur:

Avec la casquette de coordinateur, j'assure le lien entre la direction sportive et le comité régional afin d'informer celui-ci des sélections, des programmes d'entraînement, des différentes organisations...

J'assure également le lien entre la fédération et les clubs :

En effet, une partie de mon horaire est organisée pour me rendre dans les clubs afin de :

- Les écouter et de répondre à leurs besoins.
- Sensibiliser les responsables aux diverses actions menées par la fédération (12mètres, 18mètres, tournois, interclubs, masters, réunions, colloques, ...).
- Sensibiliser les responsables des cours des actions menées dans les formations de cadres (formations, recyclages, suivi des enseignants diplômés).
- Voir les jeunes des clubs, les conseiller, leur proposer de venir en stage à Mons pendant les grandes vacances.
- Assurer le suivi des candidats moniteurs en formation en leur donnant des conseils pédagogiques et techniques en fonction de leurs demandes.
- Suivre les moniteurs diplômés et les informer sur des réunions, des séances d'information, des recyclages organisés.

Je profite de ce moment pour lancer un appel : Si vous souhaitez mon passage, vous pouvez venir me trouver tout à l'heure ou me contacter afin de fixer un rendez-vous. Je me ferai un plaisir de me rendre dans vos installations afin d'échanger nos idées et discuter avec votre président, votre responsable des cours et professeur ou tout autre membre du comité.

0472/893136 ou michaeldermience@skynet.be

Une de mes autres tâches est la mise sur pieds du circuit de l'espérance et du circuit 12m. Sachez à titre d'information que le circuit 12 m crée ici dans notre région est aujourd'hui mis sur pied dans les autres régions. Nous sommes donc un exemple en ce qui concerne ce merveilleux outil de détection.

A noter :

Prochaine étape 12M à Marche le dimanche 11 février

Prochaine étape circuit de l'espérance à Spy du 17 au 25 Février.

Une de mes autres missions est de relancer le tennis féminin qui est pour le moment très bas. En effet, et c'est un paradoxe avec les résultats de nos deux championnes que sont Justine et Kim, très peu de filles prennent part aux tournois. Un effort sera donc fait pour les redynamiser et ce dès le plus jeune âge afin de repartir avec une base de pyramide la plus large possible.

3. Casquette formateur:

Avec ma casquette de formateur, je m'occupe en région, des formations "animateur mini-tennis" et "animateur tennis".

Je serai également présent en tant que chargé de cours, comme depuis 3, 4 ans, dans les formations au centre ligue à Mons « moniteur niveau 1 » et « moniteur Niveau 2 ».

Voilà donc en quoi consiste mon rôle dans la famille fédérale.

Résultats des jeunes :

Je ne saurais terminer mon discours sans parler des résultats marquants de nos jeunes talents lors des différentes compétitions majeures de l'année 2006.

Au niveau des résultats individuels nous noterons la performance plus que remarquable de championne de Belgique en jeunes filles -de 16 ans de Anouck Delforterie du TS Gembloutois lors de la phase finale de la coupe de Borman à Heiveld.

Au niveau des résultats par équipe nous noterons les titres de champions AFT lors du Young Tennis Bowl de Géronsart des équipes de La Bruyère en filles - de 14 ans, de Géronsart en filles -de 12 ans, de Garisart en jeunes gens - de 9 ans et de La Cova en jeunes gens - de 10 ans.

Michaël DERMIENCE
Coordinateur Sportif régional

11. Election de quatre administrateurs régionaux :

Sont sortants et rééligibles :

Monsieur Omer DUTERME (TSq Gembloutois)
Monsieur Jean-François KESSLER (TC Val d'Atttert)
Monsieur Patrick SACRE (TC MARCHE)

Sont candidats :

Madame Guy CHARLET (TC Perwez)
Monsieur Michel COLSON (TC Fosses)
Monsieur Pierre CREVITS (Tennis de la Citadelle)
Monsieur Jean-François KESSLER (TC Val d'Atttert)
Monsieur Patrick SACRE (TC Marche)

Le candidat élu ayant recueilli le moins de voix, terminera le mandat de Monsieur Daniel Schreiber (mandat de 2 ans, expirant en février 2009)

Le dépouillement du vote est assuré par : Messieurs Omer DUTERME et Philippe COUPEZ et MesdamesThérèse DUMONT et Frédérique LAMBOTTE.

Résultats du scrutin :

260 bulletins dans l'urne.

2 nuls.

258 valablement exprimés.

Monsieur Patrick SACRE :	230 voix
Monsieur Pierre CREVITS :	187 voix
Monsieur Jean-François KESSLER :	132 voix
Monsieur Michel COLSON :	121 voix
Monsieur Guy CHARLET :	81 voix

Messieurs Patrick SACRE, Pierre CREVITS et Jean-François KESSLER sont élus pour 4 ans.

Monsieur Michel COLSON achèvera le mandant de Monsieur Daniel SCHREIBER (mandat de 2 ans).

Monsieur Joseph BURON informe l'Assemblée que le nouveau Comité régional décide de se réunir le 8 février 2007 afin de faire la répartition des mandats en son sein.

12. Election de 2 parlementaires pour une durée de 2 ans :

2 candidats pour 2 places.

Messieurs Maurice DANTINNE et Thierry MAROT sont élus par applaudissements.

13. Proposition de modification aux statuts :

Christian VAN HERCK explique sa motivation en signalant entre autres que les voix étaient orientées par les clubs de la province de Namur.

Thierry MAROT pose la question de savoir pourquoi à part Jean-François KESSLER, il n'y a pas d'autres candidatures pour la province du Luxembourg alors qu'ils manifestent un intérêt pour la bonne représentation au sein du comité régional.

Etienne PONCELET fait remarquer qu'un vote dans ce sens serait un premier pas pour la scission des deux provinces...

Le dépouillement du vote est assuré par : Messieurs Alexandre MIGNON et Dominique PAJOT.

Résultats du scrutin :

260 bulletins dans l'urne.

1 nul

104 valablement exprimés en faveur du OUI

155 valablement exprimés en faveur du NON.

14. Proposition de modification au règlement d'ordre intérieur AFT :

a) Demandes d'ajout :

Le dépouillement du vote est assuré par : Messieurs Michel COLSON et Jean-François KESSLER.

Résultats du scrutin :

260 bulletins dans l'urne.

5 nuls

12 blancs

197 valablement exprimés en faveur du OUI

46 valablement exprimés en faveur du NON.

b) Arbitrage :

Le dépouillement du vote est assuré par : Messieurs Michel DUCHATEAU et Alain GILLES

Après recomptage, voici les résultats du scrutin :

260 bulletins dans l'urne.

1 nul

100 valablement exprimés pour le statu quo

86 valablement exprimés en faveur de la proposition de Garisart

73 valablement exprimés en faveur de la proposition du Comité Régional.

15. Divers :

Jacques CARRIER présente une idée de récompense pour des clubs méritants.

Mesdames/Messieurs les Correspondants des clubs,

Le Comité régional a décidé de mettre en évidence annuellement un club et de décerner à ce dernier le titre de « Club en OR ». Vous trouverez ci-dessous tous les détails qui concernent cette nouvelle initiative de notre région.

Mise en application : - saison 2007

But : - récompenser un club méritant annuellement

Mise en route : - le document sera remis à chaque club lors de l'AG d'avril

Procédure : - répondre à 7 des 10 critères et argumentés (20 lignes max.)

Nominés : - cinq clubs seront désignés lors de l'AG sportive d'octobre par les membres du comité régional, des commissions et des parlementaires

Désignation du club en Or : les correspondants de tous les clubs N-L seront consultés et recevront la liste des 5 clubs nominés.

Chaque club attribuera une note de 1 à 5 dans l'ordre croissant des clubs choisis : 1^{er} = 5points, 2^{ème} = 4, etc..

Un seul vote par club. Les réponses seront rentrées au secrétariat avant la journée de remise des prix du critérium de novembre.

Prix : un seul prix d'une valeur de 500,00 € sera remis au club (matériel entraînement, balles, etc...)

Remise du trophée et du prix : lors de la soirée de remise des prix du critérium.

Un trophée grand format sera flanqué du matricule et nom du club. Il sera brandi par le club lauréat mais ensuite sera exposé au secrétariat régional pour une année. En contre partie, une reproduction du trophée sera remise au club vainqueur ainsi que les prix proposés par la région.

NB : Les critères proposés par le comité régional sont définis de telle sorte qu'ils puissent répondre aux spécificités de chaque club et ce, quelle que soit l'importance de celui-ci.

	CRITERES	OUI	NON
	<i>Arbitrage - Juge - arbitrage</i>		
1	Juge-arbitre agréé au club		
2	Respect du quota d'arbitres suivant le nombre de membres		
3	Respect en matière d'arbitrage des finales selon les dérogations en vigueur à Namur-Luxembourg		
4	Courts : (piquets de simple, sangle, filet, chaise)		
	<i>Interclubs</i>		
5	Nombre d'équipes jeunes alignées par rapport aux adultes		
	<i>Tournois</i>		
6	Respect des catégories « critérium » en tournoi		
7	Organisation d'un tournoi de jeunes		
	<i>Membres / Comité régional (secrétariat)</i>		
8	Pourcentage de jeunes affiliés parmi les membres		
9	Présence d'un <u>correspondant</u> du club lors des A.G		
10	Respect des délais pour la rentrée des documents (tournois, interclubs, comptables, arbitrages)		

Nous souhaitons grandement qu'un accueil favorable soit réservé à cette nouvelle initiative qui nous l'espérons de tout cœur rapprochera chaque club du comité régional.

La séance est levée à 18h00.

Maurice DANTINNE
Secrétaire régional

Annexe : les comptes des résultats 2006, le projet de budget 2007